



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2026

CHAMPIONNAT CHEVAUX DE 7 ANS



CSO

Avec rectificatif

DU 01 AU 06 SEPTEMBRE 2026 – FONTAINEBLEAU (77)

Période de qualification	Clôture
Du dimanche 1 ^{er} janvier 2026 au dimanche 09 août 2026 Listes de qualification arrêtées au vendredi 14 août 2026	Lundi 17 août 2026

SOMMAIRE

Conditions générales	2
Conditions de participations	2
Conditions de qualifications	2
Barèmes techniques	3
Dotations	4
Prix	4

Conditions générales

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Saut d'Obstacles, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Pour tous les championnats, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance. Dans tous les cas, le label "championnat de France" sera supprimé de l'épreuve si elle comporte moins de 3 partants à l'issue de la clôture. L'organisateur décidera ensuite s'il souhaite ou non maintenir l'épreuve à sa charge.

Conditions de participations

CONCURRENTS		CHEVAUX	
LFC	Nombre de participations autorisées	Conditions	Nombre de participations autorisée
LFC Pro	4	7 ans et qualifiés	1

Conditions de qualifications

EQUIDES

Ce Championnat est ouvert aux 120 140 meilleurs chevaux de 7 ans engagés et répertoriés dans les 200 premiers de la liste de qualification extraite du classement permanent Grand Prix chevaux de 7 ans.

En cas d'ex aequo à la 120 140^{ème} place, les chevaux seront départagés en fonction de leurs meilleurs classements dans les épreuves 140cm - TOP 7.

La liste de qualification prend en compte les premiers quarts obtenus dans les épreuves TOP 7 nationales et internationales.

Seules les participations aux épreuves TOP 7 sont comptabilisées dans le classement permanent Grand Prix Chevaux de 7 ans.

Les épreuves TOP 7 se déroulent sur des concours :

- nationaux labellisés Grand National de CSO ;
- internationaux CSI2* minimum ;
- nationaux avec au programme au minimum une épreuve Pro 1 Grand Prix à 145 cm.

Ces concours doivent proposer dans leurs programmes les épreuves réservées aux chevaux de 7 ans et répondant à la convention d'organisation définie par la Direction Technique Nationale de la FFE.

Des chevaux peuvent être sélectionnés par la DTN.

Le Championnat des 7 ans est une épreuve classant uniquement des chevaux. Aussi en cas d'accident d'un cavalier le mettant dans l'impossibilité de terminer le Championnat, un changement de cavalier sera autorisé sur présentation d'un certificat médical et ce au maximum une heure avant la reconnaissance officielle du parcours.

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

Normes Techniques (verticaux)				Vitesse
1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape	3 ^{ème} étape	Finale	
140 cm sur herbe	140 cm sur sable	140 cm sur herbe	140 cm sur herbe	375 m/min

BAREMES ET DEROULEMENT

Ordre de départ :

1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape	3 ^{ème} étape	Finale
Ordre inverse de la liste de qualification. En cas d'égalité de points : ordre aléatoire déterminé par tirage au sort informatique.	L'ordre de passage est l'inverse du classement général provisoire du championnat. A égalité de points, l'ordre de départ se fera dans l'ordre inverse des dossards.		

Pour toutes les étapes en cas de forfait d'un cheval, il ne sera pas fait appel au suivant.

Première étape : type Barème A chrono jugé au Barème C.

Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales.

Après cette conversion, le concurrent ayant obtenu le moins de points, recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents seront crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent.

Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 100 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités.

Deuxième étape : Barème A sans chrono, sans barrage.

Ouverte aux chevaux ayant participé à la première étape (éliminés et abandons compris). En cas d'égalité, l'ordre initial de la première étape détermine l'ordre de passage. Un cavalier ayant plusieurs chevaux se verra accorder un ordre de passage différent, défini par le jury.

Troisième étape : Barème A sans chrono, sans barrage.

Les **40** premiers concurrents, à l'issue des deux premières étapes, sont qualifiés pour troisième étape. En cas d'ex-æquo à la 40^{ème} place, tous les 40^{èmes} classés sont qualifiés.

Les concurrents éliminés ou ayant abandonné lors de la première et/ou la deuxième étape ne repartent pas dans cette étape.

Finale : Barème A sans chrono, sans barrage.

La finale est réservée aux 20 premiers concurrents du classement provisoire championnat à l'issue de la 1^{ère} étape, de la 2^{ème} étape et de la 3^{ème} étape l'ayant terminé, sans abandon ni élimination. En cas d'ex-æquo à la 20^{ème} place, tous les 20^{ème} classés sont qualifiés.

Les finales doivent se dérouler le même jour que la 3^{ème} étape et correspondre à une 2^{ème} manche de l'épreuve 3^{ème} étape. La distance pourra être réduite, tout comme le nombre d'obstacles et ne nécessite pas forcément une nouvelle reconnaissance. Elle doit permettre de mettre en valeur les meilleurs couples sur ce long format de championnat. Selon l'organisation, une reconnaissance peut-être proposée pour cette finale.

CLASSEMENT :

Est déclaré champion, le couple cavalier/cheval ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des trois étapes et de la finale.

En cas d'égalité de points pour la première place, deuxième et/ou troisième place, les concurrents sont départagés par un barrage au chrono.

Dotations

	DOTATIONS FFE* en supplément de la dotation organisateur					
	1 ^{ère} étape*	2 ^{ème} étape*	3 ^{ème} étape*	Finale*	Classement général**	TOTAL
Championnat 7 ans	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	5 000 € : 1 ^{er} 2 500€ 2 ^{ème} 1 500€ 3 ^{ème} 1 000€	15 000 €

*Répartition réglementaire pour les étapes et la finale : 1 prix pour 4 partants. Prix créés à la charge de l'organisateur.

**Répartition personnalisée pour le classement général du championnat.

Prix

Des plaques, flots, cadeaux... sont distribués au minimum :

- aux 8 premiers de la première étape ;
- aux sans faute de la deuxième étape ;
- aux sans faute de la troisième étape ;
- aux 8 premiers du championnat.